



ACCUEIL DES ENFANTS

Un accueil est proposé aux familles, au Centre de Loisirs, de 7 h 30 à 9 h 30 et de 16 h 45 à 18 h 00 dans chaque chalet en fonction de l'âge des enfants.

Les enfants doivent être amenés et repris par leurs parents (ou responsables légaux).



UN TRANSPORT EST ASSURE

par le bus communal.

Les enfants doivent être déposés et repris par leurs parents (ou responsables légaux).

Les rendez-vous sont prévus aux arrêts suivants :

	Aller	Retour
Place des Arts	8 h 30	17 h 00
Boulevard Henri Barbusse (devant la Salle Stéphane Hessel)	8 h 40	17 h 10
Place Emile Zola (Ensanges)	8 h 50	16 h 55



INSCRIPTIONS

Les dossiers d'inscription sont à prendre en Mairie aux heures d'ouvertures de 10 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00, du lundi au vendredi et de 10 h 00 à 12 h 00, le samedi.

Au Centre de Loisirs, de 9 h 00 à 12 h 00, les lundis, mardis et vendredis et les mercredis de 8 h 30 à 18 h 00.

Le règlement pourra être déposé en Mairie ou au Centre de Loisirs.

Se munir d'une photo d'identité par enfant, la photocopie des vaccinations, d'un justificatif de domicile, une attestation des droits CAF, le justificatif des aides aux vacances 2019.

IMPORTANT : Afin de faciliter le bon fonctionnement du Centre de Loisirs, les inscriptions seront closes **le jeudi soir** pour la semaine suivante.
Toute absence non justifiée (certificat médical), ne sera pas remboursée.

Tarifs Centre de Loisirs 2019

Il est obligatoire de nous fournir une attestation CAF récente précisant votre quotient familial lors de l'inscription de votre (vos) enfant (s). En cas de non-respect de cette règle, le tarif le plus élevé sera appliqué.

	QF de 0 à 1300 €	QF supérieur à 1300 €
Enfants habitant (ou scol) à Tomblaine En journée	12.90 €	13.00 €
Enfants habitant (ou scol) à Tomblaine En demi-journée	6.10 €	6.20 €
Enfants extérieurs à la commune En journée	25.90 €	26.00 €
Enfants extérieurs à la commune En demi-journée	12.70 €	12.80 €

A ces tarifs, il convient de retirer les aides diverses accordées aux familles (aides aux vacances 2019, prestation de service...).

Les aides aux vacances 2019 sont :

8.11 € / j (et 4.05 € en 1/2 j) par enfant pour les bénéficiaires des aides aux vacances,

4.31 € / j (et 2.15 € en 1/2 j) par enfant pour les bénéficiaires de la prestation de service.



Le projet éducatif du Centre est à la disposition des familles qui peuvent en faire la demande auprès du Directeur.



Centre de Loisirs Léo Lagrange



Vacances de Printemps, du 08 au 19/04/19

INFORMATION IMPORTANTE
Seuls les enfants scolarisés seront acceptés au Centre de Loisirs jusqu'à 12 ans

Centre de Loisirs Léo LAGRANGE
Chemin du Bois la Dame
54510 TOMBLAINE
☎ 03.83.20.70.15

Directeur : Jérémy BOLLE

Thème de la session : " Autour des Sports Nouveaux "

2 à 4 ans Ateliers permanents de Découverte

**Création de mini-jeux sportifs
(jeux de lancer, de précision...)**



**Création de récompenses sportifs
(médailles, coupes, trophées)**



Création de bilboquets

Initiation à la pratique sportive à travers différents jeux

**Jeux et grands jeux avec les autres groupes d'âge,
des sorties.**

5 à 6 ans Thème : « Les fruits Oasis te feront découvrir l'univers du sport »

Ateliers sportifs :

Initiation aux nouveaux sports



Ateliers manuels :

Echasses animaux, marelles monstres, jeux d'adresse...



Sensibilisation autour du manger / bouger

**Jeux et grands jeux avec les autres groupes d'âge,
des sorties.**

7 à 8 ans Stages

Les sports nouveaux :

Poull-ball, Football Gaélique, Smollball...



Création de jeux sportifs :

Mini-paniers, jeux de précision, de lancer...

**Jeux et grands jeux avec
les autres groupes d'âge, des sorties.**

9 à 12 ans à la carte

Les sports nouveaux :

Kabbadi, Jukskei, Vincepong, Discgolf...



**Jeux et grands jeux avec
les autres groupes d'âge, des sorties.**

**Olympiade de
fin de session**

**le Vendredi
19 Avril 2019**

**à partir de 16h30
avec les enfants et
les parents**